

## Kanaky : Un référendum pour quoi faire ?

On nous propose de voter le 6 novembre.

D'approuver un texte de plusieurs pages, cosigné par la FLSKS et le RPCR. Et les indépendantistes kanaks insistent fortement pour que tous les anticolonialistes votent oui à cet accord.

Alors que faire ? Voter, ne pas voter ?

Regardons d'abord le contenu de cet accord, souvent méconnu, et reprenons les arguments du FLSKS, dont nous avons rencontré des représentants.

### une économie coloniale

Extraits de "Alternatives Economiques"

L'économie du territoire révèle les différentes périodes de son histoire : — Une agriculture sous-développée, aux nombreux propriétaires absentéistes, qui n'assure pas l'équilibre alimentaire, malgré ses potentialités (1,7% de la superficie totale est cultivée alors que 11% du territoire sont considérés comme cultivable). Elle contribue pour moins de 2% au PIB calédonien. — Une industrie du nickel tournée vers les marchés extérieurs qui fait vivre directement et indirectement plus de 20% de la population, et contribue pour près de 10% au PIB. — Un secteur de services structuré autour du tourisme et, surtout, du commerce. Cette dernière activité, qui contribue pour près de 27% au PIB (18% en 1974), s'appuie principalement sur la demande suscitée par l'Administration. — La fonction publique regroupe 27% des actifs occupés. Elle contribue pour près de 28% au PIB calédonien (18% du PIB français pour la fonction publique de la métropole).

L'économie calédonienne est artificiellement protégée par son statut colonial. Le sous-investissement agricole se conjugue avec l'hypertrophie du secteur commercial, alimenté par une communauté de fonctionnaires et de cadres

européens. Ces derniers, possédant une partie des terres, se sont progressivement retirés du minerai de nickel, ont concentré leur intérêt sur le commerce, tout en bloquant tout projet de développement local d'envergure et en transférant l'essentiel de leur patrimoine en dehors de la Nouvelle-Calédonie.

Aujourd'hui, ce n'est plus le nickel qui fait vivre l'île : les revenus et transferts en provenance de la métropole sont aujourd'hui la principale source de richesse et de pouvoir. Prenons-en quelques indicateurs.

— L'emploi. Les Européens regroupent 36% de la population et 54% des actifs occupés ; les Mélanésiens 43% de la population, 24% des actifs occupés ; les deux tiers d'entre eux sont confinés dans le secteur agricole non marchand (dans les tribus).

— Les revenus. Le revenu annuel moyen des Européens est quatre fois supérieur à celui des Mélanésiens.

— La terre. Vingt fois plus nombreux que les Européens, les cultivateurs mélanésiens disposent de deux fois moins de terre : 174 600 ha sur la « Grande Terre » pour ces derniers, contre 430 000 ha pour 600 actifs non-kanaks. En 1982, on comptait une propriété de 14 860 ha et une autre de 36 700 ha (appartenant à J. Lafleur ; depuis, celui-ci a réduit cette propriété).

Ces clivages socio-ethniques s'inscrivent sur le territoire. La zone Sud (un quart du territoire) regroupe près de 60% de la population totale dont 80% de la population blanche et 27% de la population mélanésienne. Sur Nouméa et Mont-Dore vivent 52% de la population totale, 71% des Européens et 24% de la population mélanésienne, entassée pour l'essentiel dans les cités HLM. Cette zone Sud bénéficie de 85% des médecins, 80% des pharmaciens. Plus on monte vers le Nord et les îles Loyauté, moins la population est nombreuse, moins elle est européenne et plus l'ensemble des indicateurs socio-économiques se dégradent. Ainsi, 50% des chômeurs sont kanaks et 25% européens (alors qu'ils ont la même population active). Bien qu'en forte progression, le nombre de jeunes Mélanésiens dans l'enseignement secondaire n'atteint pas la moitié du nombre de jeunes Européens.

La situation calédonienne présente ainsi tous les aspects d'une économie coloniale : économie assistée, forte production primaire, dualisme social accentué aux bases ethniques... Toutes, sauf une : l'importance numérique des Européens est équivalente à celle des Mélanésiens.

- 1) Le territoire est géré par l'Etat, et non plus par l'Assemblée territoriale. Cela pour un an, le temps d'apaiser les tensions et de lancer (relancer ?) la cohabitation entre communautés. Il y a un certain paradoxe à voir jouer la puissance coloniale, la France impérialiste, le rôle d'arbitre prétendument neutre.

Disons qu'au niveau des tensions existantes sur le terrain entre colons et kanaks, le recours à la métropole apparaît comme pouvant calmer le jeu. L'apparence peut donner raison. Le fond de l'affaire c'est que l'impérialisme a intérêt à éviter la guerre civile, à mettre de l'eau sur le feu, à retrouver la paix sociale pour préserver l'avenir. Le temps de préparer une succession toute aussi sûre, mais moins explosive. En Algérie aussi l'Etat est intervenu contre l'OAS (les colons radicaux).

- 2) Trois provinces sont créées : le Sud avec Nouméa et toutes les richesses économiques, le Nord et les îles Loyauté laissées aux Kanaks. On entérine, une fois de plus, la partition de l'île, la création de réserves pour les Kanaks.
- 3) Un nouveau référendum proposant l'indépendance est prévu dans dix ans, en 1998. Et le collège électoral (ceux qui votent) est limité à celui d'aujourd'hui, plus les enfants arrivés à 18 ans. Les nouveaux arrivés n'auront donc pas le droit de voter. C'est un point très important pour le FLSKS, puisque, selon lui, cela évitera le poids des fonctionnaires de la métropole ou d'une immigration coloniale récente destinées à faire capoter le vote.

Mais cela escamote deux choses :

- Que va devenir l'idée d'indépendance chez les Kanaks eux-mêmes durant ces dix ans de renforcement de la domination coloniale ? (Voir plus loin). Cela au strict plan comptable.
- Plus fondamentalement, quelle conception est-ce de l'indépendance, qu'il faille prévoir des petits calculs mesquins pour l'emporter électoralement ?

**Le problème du vote n'est pas celui du collège électoral, c'est celui du droit à la parole.** On ne peut pas accepter de dire que le poids d'un colon est celui d'un Kanak. Et quand bien même cet accord serait un compromis jugé acceptable, il n'est pas juste de tant insister sur le vote « O U I » au référendum, comme le demande le FLNKS, au nom de cette formule qu'il faudrait ainsi avaliser (elle est anticonstitutionnelle).

4) L'accord fixe les budgets de fonctionnement et d'équipement entre les trois provinces du territoire, sur la base de ses ressources actuelles. Apparemment pas de changement majeur par rapport à la situation antérieure, où les colons accaparaient l'essentiel des richesses, laissant la misère aux Kanaks.

5) Une amnistie assez large, excepté les auteurs de crime de sang. C'est sans doute l'aspect le plus intéressant du document, dans la mesure où des dizaines d'indépendantistes sont concernés. Restera à la faire appliquer face à une justice coloniale militante...

Mais le retrait des auteurs d'assassinats est significatif. Depuis 1984, les indépendantistes ont eu 57 morts, les derniers en date étant les 19 du massacre d'Ouvéa. Jamais les auteurs n'ont été inquiétés, puisque même les auteurs de la tuerie de Hienghène ont été acquittés !

Ne parlons évidemment pas des militaires, à Ouvéa ou lors de l'exécution d'Eloi Machoro.

Non, en fait, cette limite concerne seulement les

Kanaks impliqués dans la lutte pour l'indépendance, et ayant combattu l'occupant les armes à la main.

Alors amnistie ? Oui, mais mesurée. C'était sans doute la carotte nécessaire pour faire passer le reste...

De plus, le processus lui-même de l'amnistie n'est pas indifférent. Libération immédiate pour les militants non inculpés de crimes. Remise en liberté progressive, d'ici Noël, des inculpés de crimes non condamnés. Et, si tout se passe bien, éventualité d'une amnistie généralisée pour tous au 14 juillet 1989...

Amnistie à triple détente, chantage au réalisme des militants kanaks...

6) Des mesures d'accompagnement, revendiquées avec force par les indépendantistes. Pour le FLNKS, il s'agit d'entamer une sorte de « ré-équilibrage » économique en faveur des Kanaks, leur permettant de commencer à corriger le déséquilibre dont ils ont toujours fait les frais, d'inverser la tendance où les blancs dominent, de partager les responsabilités. Car ce déséquilibre empêcherait l'indépendance.

Il est certain que ce déséquilibre existe (voir l'encadré sur l'économie coloniale). La question est de savoir si on peut le corriger dans un sens favorable à l'indépendance, tout en restant sous l'autorité de la puissance coloniale. Le FLNKS prétend que oui, mais l'étude précise des mesures proposées est explicite :

- C'est l'Etat colonial qui financera. Qui imaginera qu'il sciera la branche sur laquelle il est assis ?
- La formation de base et de cadres mélanesiens se fera sous son autorité. La formation, les Kanaks y sont très sensibles, en soulignant l'absence

## Les mesures d'accompagnement

*Les contrats de développement prévus à l'article précédent déterminent les actions à engager pour atteindre les objectifs suivants :*

1) Faciliter l'accès de tous aux formations initiales et continues et adapter celles-ci aux particularités du territoire, telles qu'elles résultent, notamment, de la diversité de ses cultures. Cet objectif pourra être atteint par le développement des bourses, le renforcement de la formation des enseignants, l'adaptation des programmes, notamment par l'enseignement des langues vernaculaires, la diversification des filières universitaires et le développement des formations professionnelles en alternance.

2) Favoriser un rééquilibrage du territoire par rapport à l'agglomération chef-lieu et améliorer les infrastructures pour permettre le désenclavement des populations isolées. L'effort devra porter, d'une part, sur l'aménagement des voies routières transversales et la réalisation des équipements, y compris portuaires, nécessaires au développement d'un centre urbain dans la province Nord, d'autre part, sur le renforcement des infrastructures communales et provinciales d'adduction d'eau, d'assainissement, de communication et de distribution électrique.

3) Améliorer les conditions de vie des populations de toutes les parties du territoire. Les actions contractualisées correspondantes porteront notamment sur le renforcement de la prévention et des équipements sanitaires, l'extension des régimes de couverture sociale et le logement social.

4) Promouvoir le patrimoine culturel mélanesien et celui des autres cultures locales. Les actions prioritaires correspondantes porteront sur l'inventaire, la protection et la valorisation du patrimoine culturel mélanesien, ainsi que sur le soutien à la production et à la création audiovisuelle.

5) Encourager le développement des activités économiques locales et le développement de l'emploi, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, de l'aquaculture et du tourisme.

6) Faire participer les jeunes au développement par des activités d'insertion.

7) Mettre en œuvre une politique foncière adaptée aux spécificités locales.

8) Susciter l'intensification des échanges économiques et culturels avec les pays du Pacifique.

*L'Etat portera son concours, sous forme de dotation en capital ou d'avances, à des organismes de financement pour permettre la participation au capital de sociétés ayant leur siège en Nouvelle-Calédonie de personnes physiques ou morales résidant dans le territoire.*

d'ingénieurs (dans les mines, dans l'agriculture), d'avocats, de cadres administratifs etc. etc. Et la promesse de formation de 400 cadres d'origine kanake (pour l'essentiel) est alléchante. Mais que fera cette élite kanake, formés par le colonialisme, juges, policiers (authentique !), cadres techniques ou administratifs, dont l'existence tient d'un système colonial ? De deux choses l'une, ou bien elle retournera sa veste et se mettra au service de l'impérialisme, ou elle poursuivre le combat pour l'indépendance pour avoir tout le pouvoir **à son propre compte**. Bref, dans tous les cas, ce sera une bourgeoisie kanake, et l'indépendance éventuelle restera formelle.

- Quant à la formation de base et l'insertion des jeunes, ce sera la généralisation des TUC et SIVP à la Kanaky.
- Concernant l'équipement (routes, villes, adductions, santé...) des investissements vont être faits (s'ils ne restent pas lettre morte) mais qui aboutiront à renforcer la domination coloniale. Par exemple, la création de routes, ou d'un centre urbain dans le Nord pour être intéressante « en général » pour les Kanaks. Mais dans le contexte actuel elle permettra surtout à l'Etat d'accéder plus facilement, avec ses troupes, blindés et autres, à des régions jusque-là difficilement accessibles.
- Quant à l'emploi et l'activité économique, le texte est plus que discret. Une phrase, la plus vague possible sur le problème foncier, crucial en Kanaky. Gageons que les « spécificités locales » proposées par les colons l'emporteront sur celles des Kanaks. Des activités économiques peu précises, mais la référence au tourisme montre le type de développement qui peut être proposé, caractéristique des pays sous domination impérialiste.
- La partie culturelle joue le même rôle que l'amnistie. Face à des Kanaks hyper sensibles sur leur identité nationale, à juste titre, il fallait lâcher un peu de lest pour faire passer le reste. En effet le rejet du plan Pons en 86-87, ayant abouti à Ouvéa, est pour une grande part dû au sentiment de **négation du peuple kanak** qu'il avait provoqué.

## 7) En conclusion.

A l'examen, le plan proposé par le référendum apparaît dans toute sa nudité. Profiter du rejet de la guerre civile ayant suivi le massacre d'Ouvéa pour imposer un renforcement de la domination coloniale et impérialiste.

Renforcement qui se donne dix ans pour réussir en laissant toutes les hypothèses ouvertes : soit la poursuite dans le cadre de la France, soit l'indépendance mais dans un état de soumission renforcée qui, au fond, ne changera pas grand-chose.

Pour nous, militants anti-impérialistes, parce que communistes, il n'est pas possible de défendre un tel choix. L'indépendance, nous sommes pour, mais une indépendance véritable, c'est-à-dire avant tout politique. Avec un pouvoir révolutionnaire qui coupe tous les liens avec l'impérialisme, qui confisque ses propriétés, qui développe une économie locale, agricole et industrielle, avant tout autosuffisante, une administration basée sur la collectivité, sur le pouvoir de tous, pour empêcher la formation d'une bourgeoisie exploiteuse.

L'histoire, en Algérie, en Afrique, a montré que faute d'une telle révolution, l'indépendance n'aboutissait qu'à poursuivre la domination sous une autre forme. Or les mesures proposées au référendum, sans surprises, vont dans le même sens. Nous ne pouvons que nous y opposer.

Albert Desaimes